



Entre les branches

Année 9, no 4 mai 2015

Municipalité

VENTE DE GARAGE :

Les 30 et 31 mai prochain de 10h à 16h sur tout le territoire de la municipalité.



GROS REBUTS :



Il y aura une collecte de gros rebuts **MARDI 9 JUIN**. S.V.P bien vouloir déposer vos articles au chemin la veille. Ne sont pas acceptés les pneus, les matériaux de constructions, les vieilles fenêtres et les bardeaux d'asphalte. Merci !

FEU D'HERBE :

Le service incendie de Saint-Sylvestre vous rappelle qu'il est **obligatoire** de demander un **permis** avant d'allumer **tout genre de feu**. S.V.P. veuillez communiquer avec le garde-feu **Monsieur Pierre Croteau** au **418-572-4971** avant de procéder. Pensez-y c'est pour la sécurité de tous !

PERMIS DE CONSTRUCTION :

Avec la belle saison qui arrive, les projets de construction et de rénovations se manifestent. Nous vous rappelons la nécessité d'avoir un permis pour effectuer vos travaux. Nous vous recommandons de faire votre demande au moins 15 jours avant de débiter le tout. Pour toutes questions, n'hésitez pas à communiquer au bureau de la municipalité au 418-596-2384.

TERRAIN DE JEUX :

Nous offrons **4 jours** semaine, soit **du lundi au jeudi de 8h00 à 17h30**. Il débutera le 29 juin pour se terminer le 20 août. Il s'adresse aux enfants qui fréquentent ou fréquenteront l'école en septembre (4 - 11 ans)



Le tarif est de **270\$** par enfant, **incluant tous les frais d'activités et de sorties** que les enfants feront au terrain de jeux. À la fin de l'année vous recevrez un reçu déductible d'impôt.

Pour les enfants qui fréquentent l'école L'Astrale, le formulaire d'inscription sera remis au plus vieux de famille. Pour les autres, vous n'avez qu'à communiquer avec la municipalité au 418-596-2384

Fabrique

Paroissiens, paroissiennes

La CVA (contribution annuelle volontaire) de notre communauté qui se déroulera du **8 au 15 mai**. Elle est notre principale source de revenus. Souvent les gens disent : « Je paierai pour les services de l'Église quand j'en aurai besoin ».

Avez-vous déjà pensé que pour pouvoir utiliser un service dont on a besoin, il faut d'abord que ce service existe. Sans la contribution annuelle, quels services pourraient être offerts ? Et par qui ? Tous souhaitent le baptême, la première communion et la confirmation de leurs enfants et petits-enfants. Tous souhaitent des funérailles chrétiennes. Ça prend des lieux et du personnel formé pour vivre ces réalités.

Ces années-ci, les coûts pour le chauffage et l'entretien augmentent. Les budgets de notre paroisse ressemblent à celui de nos foyers : il y a les frais courants et les imprévus. Nous souhaitons faire face à ces dépenses sans avoir à emprunter.

Je donne à ma paroisse parce que...

- je tiens à faire ma part parce que je me sens responsable de soutenir ma paroisse ;
- je fréquente l'église à l'occasion et compte sur ma paroisse pour m'accueillir ;
- je demande de la catéchèse et des sacrements pour mes enfants (baptême, premier pardon, première communion ou confirmation) et je veux participer aux frais ;
- je désire des funérailles à l'église ;
- je veux que ma paroisse continue à vivre ;
- je veux contribuer à l'entretien de l'église ;
- je veux que l'église reste ouverte ;
- j'ai d'autres raisons personnelles



Chaque contribution que vous faites, que ce soit lors de la C.V.A., lorsque vous payez des messes, des intentions communes, des lampes et lampions ou dons à la fabrique lors d'un décès, vous permet de recevoir un reçu pour usage fiscal pour le montant total de vos dons remis en cours d'année.

Un don entre 25\$ à 200 \$ vous permet une économie d'impôts de 32,5 %

Un don de 400\$ vous permet une économie d'impôts de 40,4%

Un don de 1 000\$ vous permet une économie d'impôts de 45,1%

Nous vous suggérons une contribution de + ou – 170\$ pour une personne seule et de + ou – 300\$ pour un couple ou autres selon votre générosité. Des bénévoles passeront à votre porte pour vous remettre votre enveloppe et nous souhaitons que vous les accueillerez avec courtoisie. Nous vous remercions de la collaboration que vous nous accordez et nous comptons sur votre réponse favorable. Nous sommes assurés que vous avez tous à coeur que notre communauté chrétienne puisse continuer à s'administrer et à vous offrir les bons services que nous connaissons actuellement. Merci encore pour votre très grande générosité, car nous savons que vous savez être généreux.

Cordialement

Votre équipe de marguilliers.

Organismes

FADOQ

- Jeux régionaux se tiendront du 11 au 15 mai. Bonne Chance à nos 34 participants.

12 mai, baseball-poche à St-Bernard

15 mai, marche à l'anneau Gaétan Boucher à Québec

6 juin ,gala danse au Centre Caztel à Ste-Marie

15 juin, golf au club de golf du Grand Porneuf.

- Réunion générale au local le 3 juin à 19h30. Pour info Annette 418-596-3441

FERMIÈRES

- Gala d'amateurs, dimanche 3 mai au centre multifonctionnel. Inscription à compter de 10h00. Début du gala à 13h00. Coût d'entrée : 7\$.

Les fermières qui vont confectionner les muffins pour le gala d'amateurs, devront les apporter au centre multifonctionnel en avant-midi.

- Réunion mensuelle le 5 mai à 19h30 à la salle municipale. Ne pas oublier d'apporter votre chèque de 25\$ pour le renouvellement de votre carte de membre du Cercle des fermières.

- Pour souligner le 100e anniversaire des Cercles de Fermières, chaque Cercle de Lotbinière installera un « Tricot graffiti » pour décorer un site paroissial.

À St-Sylvestre, nous avons choisi le parc au coin de la rue Principale et de la route du Moulin. Nous mettrons à votre disposition des pamphlets qui vous donneront l'itinéraire à suivre pour visiter les paroisses voisines. Il y en aura à la caisse populaire, à l'épicerie et au bureau municipal. Venez voir notre travail.

- L'été est à nos portes, un livre de recettes simples et rapides à exécuter est disponible au coût de 19.95 \$ Vous pouvez vous le procurer en contactant Diane Jackson au 418-596-2178

Salon des jeunes

Les jeunes désirent remercier chaleureusement toutes les personnes qui les ont encouragés lors de la vente de chocolat de Pâques. C'est plus de 450 suçons qui ont trouvé preneur. Merci beaucoup !



À l'occasion de la fête des mères,

les jeunes vendront des roses le **samedi 9 mai** dès 9h00.

Les prix sont :

5 \$ à l'unité, **13 \$** pour 3 roses, **23 \$** pour 6 roses et **40 \$** pour la douzaine.

Vous pouvez réserver dès maintenant votre bouquet en laissant vos coordonnées au salon des jeunes au **418-596-3090**.

Pensez à votre maman en encouragement nos jeunes !



Cours de tennis offerts à St-Sylvestre

Le beau temps se fait ressentir! Vous désirez apprendre à jouer au tennis ou perfectionner vos habiletés dans ce sport, cette offre peut vous intéresser. J'offre des cours de tennis tout l'été pour 1 à 4 personnes de tous âges pour tous les niveaux de jeu.

Par qui ? Jean-Philippe Fortin-Lessard **Où ?** Terrain municipal

Quand ? mercredi de 18h20 à 19h20, jeudi de 18h30 à 20h30 et samedi de 9h00 à 12h00

Expertise :

- Baccalauréat en enseignement de l'éducation physique à l'Université Laval
- Enseignant en tennis/Organisateur ligues et tournois de tennis : Peps Université Laval/St-Agapit/Ste-Marie lors de la saison estivale
- Formation en tennis/entraîneur privé Peps de l'Université Laval

Forfaits : (1 séance = 1 heure) * Autre durée possible : 1h30 ou 2h

Noter : si vous êtes seul et voulez des cours avec plusieurs personnes, communiquez avec moi, je pourrai vous jumeler avec d'autres personnes seules si la demande est suffisante.

Cours à 4 personnes : 5\$/heure par personne

Cours à 3 personnes : 7\$/heure par personne

Cours semi-privé (2 personnes) 10\$/heure par personne

Cours privé (1 personne) : 20\$/heure

Avantages des cours privés/semi-privés :

Temps efficace d'apprentissage axé sur ce que la personne veut améliorer ou perfectionner

Apprentissage accéléré de l'activité

Plus grande supervision par l'instructeur pour chaque personne

Tout le matériel est fourni sauf les raquettes

Si vous êtes intéressé : Réservez votre séance dès maintenant en appelant au 418 596-2851 ou en envoyant un courriel avec vos disponibilités jp_dallas@hotmail.com au moins une journée à l'avance.

Bon été, bon tennis et au plaisir de vous rencontrer.

Jean-Philippe Fortin-Lessard



Le journal de Québec vous offre désormais la possibilité d'avoir le journal à votre domicile à TOUS les jours tôt le matin pour un montant de seulement 11.95\$ tx incluse par mois cela sans contrat. En s'abonnant, soit à la copie papier ou à la version électronique, vous aurez de plus accès gratuitement à la zone VIP du Journal via internet.

De plus, lors de votre abonnement vous recevrez un certificat cadeau d'une valeur de 10\$ à dépenser à l'Alimentation St-Sylvestre qui vous sera remis lors de votre abonnement. Appeler au 418-650-3398 en spécifiant que c'est pour le Journal de Québec et un représentant ira vous rencontrer lorsque vous serez disponible.

Solution GRS représentant autorisé Journal de Québec
Richard St-Laurent

ESTIVALE CENTRE DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE LE SYLGYM

Le comité du Syl-Gym St-Sylvestre tient à vous informer que vous pourrez prolonger votre entraînement au cours des mois de juin, juillet et août 2015.

Cependant cette opportunité s'adresse seulement aux membres réguliers inscrits depuis septembre 2014. La saison régulière se termine le 31 mai 2015; vous avez donc jusqu'à cette date pour vous conformer à cette exigence.

Les heures d'accès au Gym seront les suivantes :

	A.M.		P.M.
LUNDI :	9H00 À 11H00	LUNDI :	19H30 À 21H30
MARDI :	9H00 À 11H00	MARDI :	19H30 À 21H30
MERCREDI :	9H00 À 11H00	MERCREDI :	19H30 À 21H30
JEUDI :	9H00 À 11H00		
VENDREDI :	9H00 À 11H00		

On vous souhaite un été rempli de bonnes actions et de plaisir.



Natation St-Sylvestre 2015 ! INSCRIPTIONS

En effet, il est maintenant le temps de penser aux cours de natation pour la période estivale. Les cours débuteront vendredi le 3 juillet jusqu'au vendredi 7 août. Tous les enfants débutant la maternelle sont les bienvenus!

Les cours sont les vendredis matin. Départ en autobus de la cour d'église vers 8h30 et on revient vers midi. Les coûts sont à confirmer, selon le nombre d'inscription. Prendre note, que pour les enfants de 7 ans et moins, nous demandons qu'il y ait un accompagnateur avec lui obligatoirement. Également, pour les enfants dont le comportement laisse à désirer, il pourra être expulsé soit des cours ou de l'autobus, et ce sans remboursement. Une fois les cours débutés, aucun remboursement ne peut être fait.

Bienvenu à tous!!

Martine Vachon responsable bénévole

Inscription par courriel : mvachon369@hotmail.com

BMR

SAINT-SYLVESTRE



NOUVEAU SERVICE

ANALYSE D'EAU PISCINE ET SPA

INFORMEZ-VOUS AUPRÈS DE
NOS CONSEILLERS!

Téléphone : 418 596-2446

HEURES D'OUVERTURE

Lundi-mercredi : 8 h à 17 h 30

Jeudi : 8 h à 20 h

Vendredi : 8 h à 17 h 30

Samedi : 8 h à 12 h 30



Service d'écoute
téléphonique anonyme
et confidentiel

1 877 559-4095

Du lundi au vendredi de 18h à 3h du matin et les samedis
et les dimanches de midi à 3h du matin

Tel-Écoute DU LITTORAL
Club de natation

LACOOPEIGNEURIE.CA

FACEBOOK.COM/LACOOPEIGNEURIE

COOP SANTÉ

La soirée d'information qui a eu lieu le 9 avril dernier à Saint-Patrice a permis au projet de la coop santé d'aller de l'avant.

En effet, la population des trois municipalités (Saint-Narcisse, Saint-Patrice et Saint-Sylvestre) a manifesté son intérêt afin d'assurer la continuité des services médicaux à Saint-Patrice.

À chaque semaine, le Comité de travail (formé de représentants de chaque municipalité) poursuit ses travaux afin de permettre la réalisation du projet dans les meilleurs délais possibles.

Le bâtiment de la Coop Santé sera construit sur le terrain du presbytère de Saint-Patrice. Le bâtiment actuel sera mis en vente pour déménagement.

Pour toute question ou commentaire, vous pouvez communiquer avec l'une des personnes représentant, au Comité, les patients des municipalités visées:

Saint-Sylvestre : Ben Boudreault et Christian Sasseville

Saint-Patrice : Roger Bilodeau et Richard Lefebvre

Saint-Narcisse : Cindy Blaney et Simon Boucher

Autres municipalités: Jean-François Brochu, de Saint-Elzéar

Municipalité



TRAVAUX D'ÉGOÛT SUR LA RUE PRINCIPALE

C'est tout probablement vers le **20 mai** que s'amorceront les travaux en vue du changement des conduites du réseau d'égoût.

Le secteur concerné est de l'intersection des rues Principale /Ste-Catherine jusqu'à celle de la rue Côté. L'intersection de la rue Ste-Catherine sera fermée pour un maximum de 3 jours. On prévoit cette fermeture du 25 au 27 mai, il faudra prévoir faire le détour par St-Patrice.

Par la suite, les gens pourront circuler par les rues Ste-Catherine, Létourneau et Delisle. Nous vous tiendrons informés de l'évolution des travaux. L'entrepreneur prévoit si le tout se déroule bien, que les travaux seront terminés vers le fin juin. Nous prévoyons des mesures pour assurer les services ambulanciers, incendie et scolaire. Les propriétaires touchés par les travaux seront rencontrés sous peu avec le surveillant de chantier.

Municipalité (suite)

RAPPEL :

Le terrain du poste incendie ainsi que le parc industriel ne sont pas des dépotoirs ou l'on peut déposer divers objets. Veuillez noter que **le conteneur sur place sert uniquement aux résidus verts en vrac (feuilles, pelouse)**. Nous vous prions de ne pas déposer les sacs de plastiques dans ce conteneur.

Merci pour votre collaboration !

* Le service de cueillette débute en mai, il est maintenant possible de déposer vos résidus verts.

PROJET ÉOLIEN

Lors des portes ouvertes, la municipalité de St-Séverin a accueilli plus de 80 personnes et celle de St-Sylvestre plus de 120 personnes. Des informations sur le projet, le positionnement des éoliennes ont été présentés. Des personnes ressources étaient sur place afin de répondre aux interrogations des citoyens.

Res Canada inc finalise les analyses précises des composantes du milieu (physique, biologique et humain), soit les érablières, milieux humides, cours d'eau, utilisation du territoire par les animaux etc. afin de répondre aux exigences du ministère de l'environnement

Le groupe conseil UDA travaille présentement sur la demande qui sera présentée à la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec (CPTAQ) au cours des prochaines semaines.

Selon les échéanciers prévus par le développeur, RES CANADA inc, il n'y aura pas de construction et d'aménagement prévu **avant l'été 2016**.

On vous invite à consulter le site internet www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca pour avoir l'information plus en détail du projet Mont Ste-Marguerite.

L'Éco-centre



Dépôt principal de Saint-Flavien
(1450, rang Pointe-du-jour)

HORAIRE D'ÉTÉ (DU 15 MARS AU 14 DÉCEMBRE) :
Lundi au vendredi de 8 h à 16 h 30
Ouvert le samedi de 9 h à 16 h de mai à octobre seulement

HORAIRE D'HIVER (DU 15 DÉCEMBRE AU 14 MARS) :
Lundi au jeudi de 8 h à 16 h
Vendredi de 8 h à 12 h

Dépôt secondaire de Saint-Patrice-de-Beaurivage
(rue du Parc)

HORAIRE ANNUEL (1^{ER} MAI AU 31 OCTOBRE)
Lundi de 9 h à 12 h / Vendredi de 13 h 30 à 16 h 30
Samedi de 9 h à 12 h

Que peut-on y déposer ? (résidants de la MRC de Lotbinière seulement)

Métaux - GRATUIT / Bois (sauf bois traité) - GRATUIT

Plastique et carton - Gratuit / Bonbonnes de propane - Gratuit

Encombrants métalliques (Les encombrants non-métalliques sont sujet au frais d'enfouissement de 103 \$ / tonne)

Huiles et peintures - Gratuit
Peintures et autres peintures que celles visées par Éco-peinture • Huiles usagées • Diluant à peinture • Teintures • Filtres à l'huile usagés • Conteneurs d'huile

Résidus domestiques dangereux (RDD) - Gratuit
Adhésifs • Allume-feu solide • Alcool à friction • Allume feu liquide • Aérosols • Colle • Cire • Antigel • Calfeutrant • Colorant • Ciment plastique • Combustible solide • Combustible à fondue • Dégèle serrure • Dégraissant • Détacheur à l'huile • Distillat de pétrole • Encre • Époxy • Essence • Éthylène glycol • Goudron à toiture • Graisse à moteur • Méthanol • Naphte • Poli • Polyfilla • Protecteur à cuir, suède ou vinyle • Résine liquide • Scellant à silicone • Séparateur de tapisserie • Teinture à souliers • Térébentine • Toluène • Acides • Bases • Oxydants • Piles • Lampes fluocompactes • Tubes fluorescents • Lampes à décharge haute densité • Lampes au sodium basse pression • Lampes à diode électroluminescente

Ordinateurs et appareils électroniques - Gratuit
Écrans • Boîtiers • Imprimantes • Ordinateurs • Câbles • Télécopieurs • Numériseurs • Claviers • Souris • Cartouches d'encre • Serveurs • Téléphonie • Cellulaires

Pneus de véhicules automobiles - Gratuit
• Maximum 48,5 pouces sans jantes

Pneus hors normes (plus de 48,5 pouces) - \$



WISEZ LOTBINIÈRE VERT



De plus en plus présente dans nos milieux, nous vous demandons d'être vigilant sur cette plante qui commence à envahir la région de la beauce. Si vous en trouvez sur votre propriété, suivez les directives sur la fiche de présentation et **déclarez sa présence** au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre changements climatiques (MDDELCC) au numéro suivant : 1 800 561-1616

Lutte à la berce du Caucase

La berce du Caucase est une grande vivace de la famille de la carotte. S'échappant des jardins, elle colonise rapidement les milieux frais, humides et perturbés, comme les berges de cours d'eau, les fossés, les bords de routes et de chemins de fer, les terrains vagues et les champs.

Comment la reconnaître ?

■ Hauteur de 2 à 5 m

Floraison estivale blanche en ombelles aplaties

Tiges robustes, avec taches rougeâtres et poils blancs rudes

Rosette de grandes feuilles (jusqu'à 3 m), profondément découpées et dentées, face inférieure lisse à légèrement écailleuse



Impact

La berce du Caucase est très compétitive et développe rapidement des colonies denses pouvant nuire à la biodiversité et à la croissance des plantes indigènes. L'ampleur du problème a conduit plusieurs pays à mener une lutte systématique pour l'éradiquer.

Elle représente également un risque pour la santé. Sa sève contient des toxines activées par les rayons ultraviolets. Le contact avec la sève, combiné à la lumière, occasionne des lésions cutanées parfois graves semblables à des brûlures. Si vous avez été en contact avec la berce du Caucase ou si vous désirez plus d'information sur les mesures à prendre en cas de brûlures, vous pouvez communiquer avec le service Info-Santé.



Ne pas confondre avec la berce laineuse !

La berce laineuse, une espèce indigène non envahissante, ressemble beaucoup à sa cousine la berce du Caucase. Elle se distingue par les caractères suivants :

- Taille plus petite (moins de 3 m)
- Tige sans taches rougeâtres
- Poils blancs souples et abondants sous les feuilles et sur les tiges (comme du feutre)

Avant toute tentative de contrôle, s'assurer de bien identifier la berce du Caucase.



Photos : plant entier, feuille avec pelle, photos de berce laineuse © Romain Néron, MAPAQ; détail de la fleur © Liné1, Wikimedia Commons; détail du pétiole © Fritz Geller-Grimm; plants fleuris © Joost J Bakker IJmuiden; lésions cutanées © Lamiot, Wikimedia Commons; fleur et tige arrière-plan © Geoff Coupe; fleur arrière-plan © Harry Harms

Lutte à la
berce du
Caucase

Ruisseau
Fourchette

Historique

Originaire des montagnes du Caucase au sud-ouest de l'Asie, cette plante des plus spectaculaires a été introduite pour la première fois en 1817 dans un jardin botanique de Londres. Échappée des jardins horticoles, elle a colonisé les habitats naturels et les zones agricoles et urbaines. Son introduction dans les jardins canadiens remonte aux années 1940. Des plants naturalisés ont été aperçus pour la première fois au Québec dans les années 1990.

Aujourd'hui

Aujourd'hui, la berce du Caucase est naturalisée en Europe, en Australie, en Nouvelle-Zélande, aux États-Unis et au Canada. Au Québec, sa distribution est actuellement en expansion.

Comment l'éradiquer ?

La berce du Caucase se disperse rapidement, car elle produit une très grande quantité de graines qui se laissent transporter par le vent ou l'eau. Il est possible de contrôler son expansion par des méthodes de lutte mécanique répétitive en veillant à détruire la production de graines et les semis. Les plants peuvent être arrachés tôt au printemps en prenant soin de sectionner les racines à une profondeur de 20 cm sous la surface du sol à l'aide d'une pelle. Vous pouvez également couper les inflorescences avant qu'elles portent des graines. Détruire les résidus en les disposant dans des sacs de plastique robustes et hermétiques placés au soleil pendant un minimum d'une semaine afin de supprimer la viabilité des semences. Contactez une entreprise spécialisée pour l'utilisation d'herbicides, là où les colonies sont abondantes. Attention, n'utilisez pas d'herbicides en bande riveraine ou en milieu humide (interdit).

La tonte de la berce du Caucase est une pratique inefficace. La plante repousse toujours jusqu'à ce qu'elle soit mature et produise des graines. Favorisez les autres techniques d'éradication mentionnées ci-haut.

Pour une petite colonie, vous pouvez recouvrir la zone d'une toile géotextile après avoir coupé les racines. Un travail profond du sol jusqu'à 24 cm de profondeur peut limiter la repousse des plants et la germination des graines. Assurez un suivi 2 ou 3 fois durant l'été et les années suivantes jusqu'à la disparition complète de la colonie.



N'oubliez pas de vous protéger !

Vous devez couvrir toutes les parties du corps par des habits protecteurs (pantalons, manches longues, gants, etc.) non absorbants en portant une attention particulière à la jonction des vêtements. Protégez votre visage à l'aide d'une visière. Assurez-vous que personne ne se trouve dans un rayon où il pourrait être atteint par la sève. Lavez les outils qui ont été en contact avec la sève.

Au jardin, pensez alternatives indigènes!



Sureau du Canada



Angélique pourpre

Limitez la propagation de cette plante!

Limitez la propagation de cette plante !
Si vous l'observez sur le territoire de la
Municipalité de Saint-Sylvestre
signalez sa présence au 1 800 561-1616



Références

Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec. La berce du Caucase. www.msss.gouv.qc.ca/sujets/santepub/environnement/index.php?berce-du-caucase

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec. La berce du Caucase. www.mddep.gouv.qc.ca/biodiversite/nuisibles/berce-caucase/index.htm

Pereg, D. et al. 2009. Direction régionale de santé publique, Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale. La berce du Caucase : un envahisseur toxique.

www.dspq.qc.ca/publications/Berce_du_Caucase_Document_info_02092009.pdf

Union Saint-Laurent Grand Lacs, Réseau de surveillance de plantes exotiques envahissantes. Fiche descriptive de la berce du Caucase. www.rsplg.glu.org/recherche_espece/fiche_espece.php?recordID=440&lan=fr



Agriculture, Pêcheries
et Alimentation
Québec

Réalisation :



Photos : détail de la fleur © Harry Harms;
graines © Eva the Weaver, flickr; sureau du Canada ©
scott.zona, flickr; angélique pourpre
© pchgorman, flickr; colonie © Antefixus21, flickr; fleur
et tige arrière-plan © Geoff Coupe

Ce projet a été réalisé dans le cadre du Programme
Prime-Vert, sous-volet 3.1-Approche régionale avec
une aide financière du Ministère de l'Agriculture, des
Pêcheries et de l'Alimentation.
La Ville de Lévis a fourni gracieusement les textes, les
photos et le visuel.

CHRONIQUE SANTÉ

PÂQUES

La fête de Pâques vient d'être célébrée. La Résurrection de Jésus Christ est, avec Noël, les moments les plus importants pour tout le genre humain. Elles sont porteuses de Lumière, d'Espoir, d'Amour, de Paix. J'ai donc choisi de vous partager des extraits d'un article de Mgr Christian Lépine. Archevêque de Montréal sur le « sens de la fête catholique de Pâques » (Le Devoir 4 – 5 avril 2015).

*Jeudi Saint : le jour de la Cène, Jésus nous donne le sens des événements qui vont se produire. En prononçant ces mots : « Ceci est mon corps, ceci est mon sang » Jésus nous annonce la **Sainte Alliance qui est la porte de la vie éternelle.***

*Vendredi Saint : jour de la Passion de Jésus Christ. Jésus donne sa vie pour nous sur la croix. C'est le jour ou on **médite sur la mort.***

*Samedi Saint : Temps de silence, véritable mort de Jésus. En mourant, **Jésus** porte en Lui toutes nos morts mais **a aussi goûté à notre mort.***

*Dimanche de Pâques : Jour d'Espoir. Le jour de la Résurrection nous démontre que même la mort véritable de Jésus ne peut l'empêcher de ressusciter. **La Résurrection est donc le don de la vie éternelle.** Il s'agit là d'un mystère inépuisable.*

*Comment conforter la mort et la souffrance humaine? La mort de Jésus Christ et sa Résurrection sont le passage vers la Vie Éternelle ce qui constitue l'Espérance chrétienne qui est le fondement de la Foi chrétienne. **Il se dégage une attitude de Pardon qui émane de la Passion et une porte vers l'Espérance qui se dégage de Pâques.***

A Pâques Jésus, c'est Dieu qui est avec nous mais c'est surtout Dieu qui est là pour nous. C'est Dieu qui vient dans notre vie aujourd'hui. La résurrection qu'on célèbre à Pâques nous rappelle que malgré les échecs et les difficultés de la vie, ça vaut la peine d'aimer et de vivre.

Pâques nous enseigne l'Espérance de la Vie,

Pâques nous rappelle que l'Amour est le seul chemin vers le bonheur.

Jésus a donné sa vie pour chacun de nous.

Il faut vivre sa Foi comme une rencontre personnelle avec Jésus Christ.

Merci Mgr Christian Lépine.

Que l'Espérance de Pâques soit en nous à tous les jours.

Ginette Foucault Lavallée

Date limite pour remettre vos articles est le

15 mai.

Prochaine parution début juin